

Ensemble,

vous avez la solution !



La conférence familiale
un temps d'échange,
de partage et d'entraide.



C'est quoi ?

Les conférences familiales sont issues de la **tradition Maori** en Nouvelle Zélande et sont utilisées depuis plus de 20 ans en Europe. Dans cette tradition, « *lorsqu'un problème affecte la communauté, tout le village est appelé à la rescousse* » pour réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour le résoudre.



C'est pour qui ?

C'est pour toutes les personnes qui le demandent.



Qui organise ?

C'est un coordinateur qui organise la conférence familiale.

Il ne connaît pas la situation.

Il aide la personne à résumer sa difficulté sous la forme d'une question et à choisir qui il invite.

Il rencontre les invités et leur explique le fonctionnement de la conférence familiale.

DÉROULEMENT DE LA CONFÉRENCE

La conférence s'organise dans un esprit de convivialité et dans un lieu choisi par la personne demandeuse.

Elle se déroule en **3 phases** :



01

Accueil et partage d'informations

Tout le monde est présent : le coordinateur, la famille, les amis et les professionnels qu'elle a invités. Ils partagent les informations qui aideront à bien comprendre la situation et à prendre des décisions adaptées.



02

Un temps privé pour construire le plan d'action

Le coordinateur et les professionnels, s'il y en a parmi les invités, quittent la salle. La famille et ses proches restent seuls pour chercher ensemble les meilleures solutions et se mettre d'accord sur le plan d'action : Qui fait quoi ? Comment ? Quand ?



03

Présentation et validation du plan

Le groupe présente ses propositions au coordinateur qui s'assure que le plan d'action est :

- clair, compris et accepté de tous ;
- réaliste et réalisable.

Avant de clore, une réunion de suivi est programmée pour garantir la mise en œuvre du plan d'action.

TÉMOIGNAGES

« Ma mère était vieillissante, on ne savait plus comment l'aider avec mes frères, la conférence familiale nous a permis de nous entendre et de trouver ensemble des solutions. »

E. 64 ans

« Après mon divorce, j'ai eu de gros problèmes de santé, je me sentais trop seule et j'avais honte de demander de l'aide.

La conférence familiale m'a permis de réunir tous nos proches pour trouver des solutions afin de traverser la mauvaise passe. »

S. 40 ans

« Le coordinateur nous a aidés à préparer la conférence, on s'est réunis entre nous, on s'est écouté et on a pu se mettre d'accord sur un plan d'actions réaliste, je suis rassuré maintenant. »

T. 50 ans

« Avec mon fils, on était tout le temps en crise, la conférence familiale nous a aidés. »

A. 28 ans

Le Département des Côtes d'Armor soutient et encourage le réseau de coordinateurs et coordinatrices des conférences familiales et ses valeurs d'échange, de partage et d'entraide.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter les coordinatrices :

T. 06 32 02 55 60

contact.conferencefamiliale@cotesdarmor.fr